

**DECRET N° 98-606 DU 10 DECEMBRE 1998**

portant approbation du bilan et des comptes annexes du Centre d'action régionale pour le développement rural du Mono (CARDER-MONO) pour l'exercice clos au 31 décembre 1997.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social , culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation le 1er avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- Vu** le décret n° 98-280 du 12 juillet 1998 portant composition du gouvernement ;
- Vu** le décret n° 97-279 du 11 juin 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du ministère du Développement rural ;
- Vu** le décret n° 97-166 du 07 avril 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du ministère du Plan, de la restructuration économique et de la promotion de l'emploi ;
- Vu** le décret 91-310 du 31 décembre 1991 portant approbation des statuts des Centres d'action régionale pour le développement rural ;

.../...

Sur rapport conjoint du ministre du Développement rural et du ministre du Plan, de la restructuration économique et de la promotion de l'emploi ;

Le conseil des ministres entendu en sa séance du 11 novembre 1998 ;

**D E C R E T E :**

**Article 1er.**- Sont approuvés le bilan et les comptes annexes du Centre d'action régionale pour le développement rural du Mono (CARDER-MONO) pour l'exercice clos au 31 décembre 1997, tels qu'ils figurent en annexe à ce décret.

**Article 2.**- Le présent décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 10 décembre 1998

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



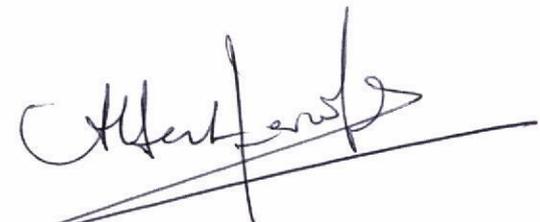
**Mathieu KEREKOU.**-

Le ministre des Finances,

Le ministre du Plan, de la restructuration économique et de la promotion de l'emploi

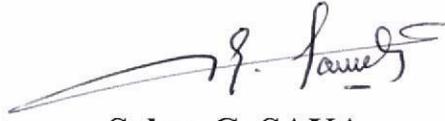


**Abdoulaye BIO-TCHANE**



**Albert TEVOEDJRE.**-

Le ministre du Développement rural,



**Saley G. SAKA**

**AMPLIATIONS** : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MF 4 MDR 4  
MPREPE 4 AUTRES MINISTERES 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGDDI-  
DGID 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-  
ENA-FASJEP 3 JO 1.